



## Convention d'utilisation et de mise à disposition des SALLES COMMUNALES

**à renvoyer 21 jours avant à : [sylvia.faure@mairie-caraman.fr](mailto:sylvia.faure@mairie-caraman.fr)**

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

Activités : \_\_\_\_\_

Date : . .... / ..... / ....      de (indiquer les horaires)      à      heures

(rayer les salles que vous ne souhaitez pas occuper),

*Merci de fournir une attestation d'assurance qui vous couvre temporairement pour l'utilisation de la salle communale choisie.*

Salle de l'Oustal, rte de Villefranche, à côté de la gendarmerie :

Boulodrome, 8 route de Cambiac :

Maison des associations, 4 rue du Temple :

\*salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage :

Salle VILESPY, avenue des sports :

Gymnase Raymond BIGOT, avenue des sports :

Observations :

Avis du Maire  
favorable      défavorable

Karine NAVARRO  
Maire de CARAMAN

A Caraman, le

Président Association